

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 1453

présenté par

M. Vatin

-----

### ARTICLE 2

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« Cette conservation doit rester dans un établissement situé en France. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision vise à éviter tout abus.